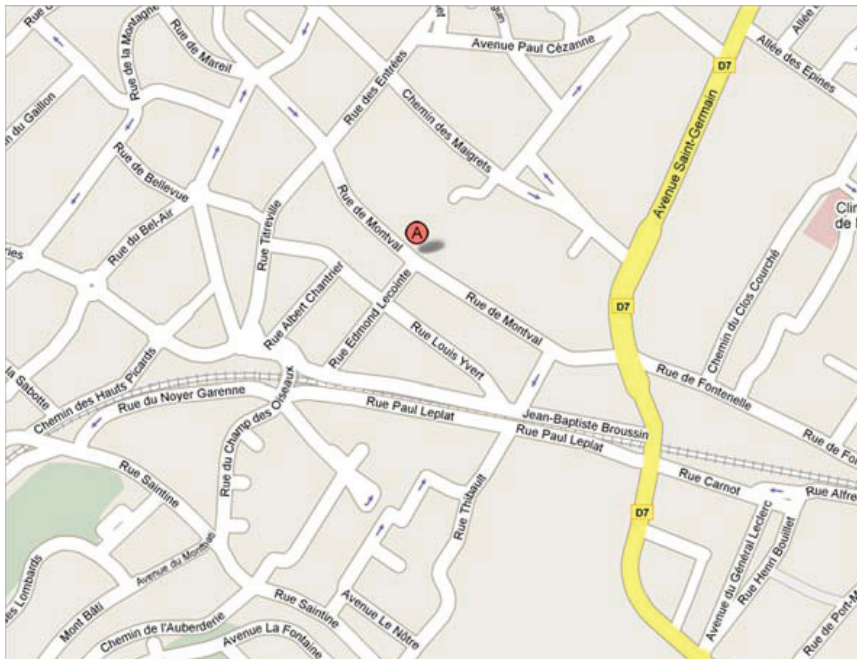


L'hôpital de jour Jean Ernst est ouvert :
Le lundi de 11h00 à 16h30
Du mardi au vendredi de 09h30 à 16h30

- > Tél : 01 39 16 24 86
- > E-mail : hopjour.marly@th-roussel.fr

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON
Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr

PLAN d'accès



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE ADULTE

SECTEUR 78G07

HÔPITAL DE JOUR "JEAN ERNST"



14 rue de Montval
78160 Marly-le-Roi
Tél : 01 39 16 24 86
Fax : 01 39 58 01 25
E-mail : hopjour.marly@th-roussel.fr
www.th-roussel.fr

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour la prévention et le traitement des troubles mentaux.

Le 7^{ème} Secteur de Psychiatrie Générale des Yvelines (78G07) couvre les communes de Bougival, L'Etang-la-Ville, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Le Mesnil-le-Roi et Le Port-Marly.

A cette fin, il propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation.

Le 78G07 est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

L'UNITÉ et l'offre de soins

L'hôpital de jour propose 10 places avec des soins à des patients pouvant se maintenir à domicile, ceux-ci bénéficient de consultation médicale, d'entretiens infirmier, de groupe de parole, d'activités à visée thérapeutique, de sorties et séjours thérapeutiques.

Et surtout d'un accompagnement vers des projets de réinsertion sociale et ou professionnelle.

Ses missions :

- > Accueil, aide et écoute
- > Diagnostic et soins
- > Orientation vers une resocialisation
- > Soutien aux familles
- > Coordination avec l'équipe des CMP et intra-hospitalière

L'offre de soins :

- > Prise en charge individualisée
- > Entretien médical et infirmier
- > Activités à médiation thérapeutique
- > Travail en psychomotricité

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

La prise en charge thérapeutique est assurée par une équipe pluriprofessionnelle composée de psychiatres, infirmiers, psychomotricienne, un cadre.

Le premier rendez-vous est donné sur demande d'un psychiatre. L'admission se fait après deux entretiens préliminaires par un psychiatre de l'Unité.

L'équipe pluridisciplinaire apprécie la nature et l'importance des troubles et élabore un projet de soins individualisé. Les soins sont dispensés en cohérence avec ce projet.

Les soins relationnels s'articulent autour d'entretiens, de médiation (activités, sorties, réunions...), individuels ou/et de groupe.